

BOUILLÉ-COURDAULT

Mise en valeur du terrain de loisirs du Pré Maillet, du port de la Trigalle et de leurs abords

Au cœur du Marais poitevin, Bouillé-Courdault est une commune marquée par ses relations entre l'espace bâti et l'eau. Son paysage classé a fait l'objet de travaux de mise en valeur dans le cadre de l'Opération Grand Site mise en place et animée par le Parc naturel régional du Marais poitevin.

À Bouillé, le projet a permis d'animer et de valoriser le terrain de loisirs du Pré Maillet (aire de jeux, sanitaires et parking), de restaurer le patrimoine lié à l'eau (voies d'eau, port de la Trigalle, abri de pierre et batardeau de la fontaine Saint-Quentin) et d'aménager un cheminement piétonnier pour découvrir l'ensemble du site.

Maître d'ouvrage :

Commune de Bouillé-Courdault

Maître d'œuvre :

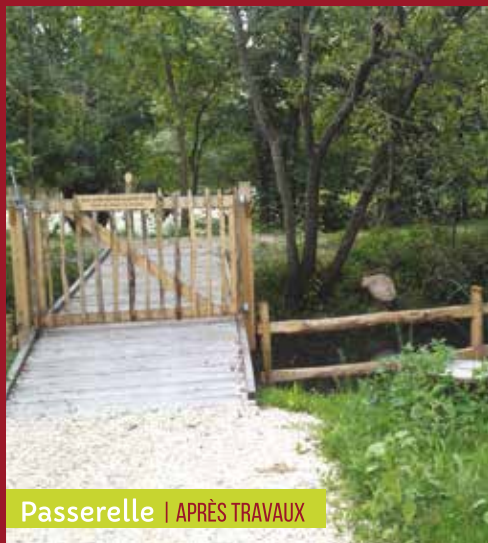
Jacques Courilleau, paysagiste

Opération financée par :

Opération Grand Site du Parc naturel régional du Marais poitevin



En partenariat avec :



Passerelle | APRÈS TRAVAUX



Aire de jeux | APRÈS TRAVAUX



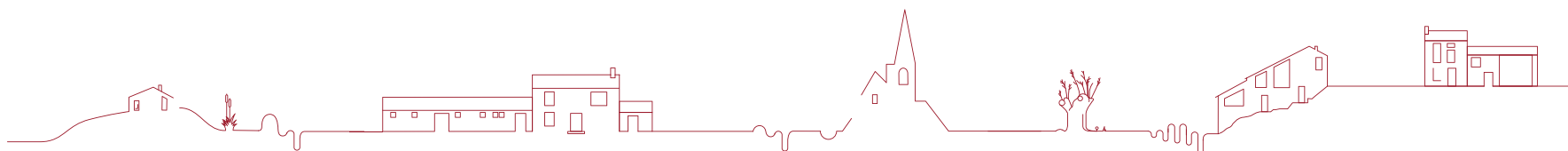
Port de la Trigalle | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



Abri en pierre du port de la Trigalle | AVANT ET APRÈS TRAVAUX



Cheminement | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



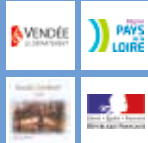
BOUILLÉ-COURDAULT

Aménagement du centre-bourg de Courdault

Après avoir rénové le port de Courdault, la commune a poursuivi la mise en valeur du bourg en aménageant une aire de stationnement entre la rue du Moulin et la route Départementale 104 ainsi que des cheminements piétonniers.

Les travaux ont permis d'offrir un parking à l'arrière de l'abribus, sécurisant les déplacements des enfants qui se rendent à l'école. Le traitement paysager de cet espace et des cheminements ainsi que la restauration soignée d'un ancien volume bâti avec des matériaux locaux comme la pierre calcaire ou le bois améliorent le cadre de vie. L'ensemble de ces aménagements facilite les déplacements doux et renforce la qualité des espaces publics du village.

Maître d'ouvrage :
Commune de Bouillé-Courdault
Maître d'œuvre :
Architecte frénEsis
Opération financée par :



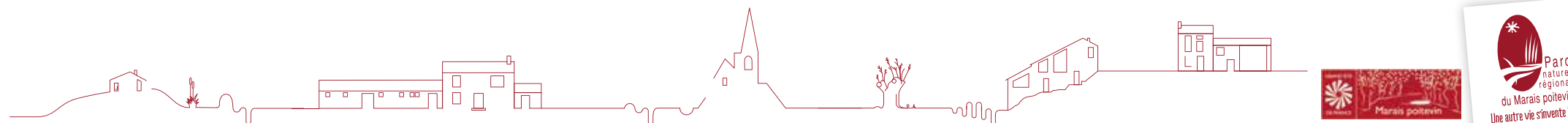
Aire de stationnement | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



Aire de stationnement | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



Rue du Moulin | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



BOUILLÉ-COURDAULT

Création d'un sentier pédestre reliant Bouillé et Courdault

Dans le cadre de la rénovation et la création de ses chemins touristiques, la commune de Bouillé-Courdault a aménagé deux boucles pédestres de 3,6 et de 3,2 kilomètres qui se connectent l'une à l'autre, reliant ainsi les villages de Bouillé et Courdault.

Afin de permettre aux marcheurs de rejoindre les bourgs de manière sécurisée sans emprunter les routes, et notamment la Départementale, un sentier a été créé. Il longe des prairies pâturées et des terrées et franchit fossés, conches et canaux grâce à des passerelles intégrées au site classé. Il offre aux habitants et aux visiteurs une découverte de la richesse du patrimoine bâti et paysager et une parfaite immersion en pleine nature au cœur du Parc naturel régional du Marais poitevin.

Maître d'ouvrage :
Commune de Bouillé-Courdault
Maître d'œuvre :
Architecte frénEsis
Opération financée par :



En partenariat avec :



Passerelle intégrant un arbre | PENDANT ET APRÈS TRAVAUX



Passerelle | PENDANT TRAVAUX



Passerelle | APRÈS TRAVAUX



Sentier | APRÈS TRAVAUX



Une autre vie s'invente ici